



Digne-les-Bains, le 14 juin 2012

**Relais motards sécurité routière à Castellane  
Et Journée trajectoires moto**

**Dimanche 24 juin 2012**

Dans le cadre des politiques de prévention et de lutte contre l'insécurité routière menées conjointement par le Président du Conseil général et le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, un « **Relais motards** » sera organisé le **dimanche 24 juin 2012, de 8h à 17h, sur la place Marcel Sauvaire de Castellane.**

De nombreuses animations seront proposées à destination des usagers de la route :

- La coordination sécurité routière présentera une information relative à l'accidentologie et notamment à la conduite sous l'emprise d'alcool. Une information sera également délivrée concernant les nouvelles mesures applicables aux deux roues motorisées (équipement rétro-réfléchissant et dimensions des plaques d'immatriculations),
- Le Service départemental d'incendie et de secours organisera une démonstration aux premiers secours sur un motard accidenté,
- L'Escadron départemental de sécurité routière du groupement de gendarmerie des Alpes-de-Haute-Provence effectuera une démonstration du radar-laser et délivrera une information relative à l'utilisation de l'éthylomètre (EDSR),
- L'association Ecole de conduite française (ECF Roch) animera un atelier angles morts,
- L'Agence départementale du tourisme présentera les sites touristiques du département.

**Marie-Pervenche Plaza, Directrice de la sécurité et des services du Cabinet, et Gilbert Sauvan, Député-maire de Castellane, Vice-président du Conseil général, se rendront sur les lieux du relais motard de 9h30 à 10h.**

Parallèlement à cette action, une « **Journée trajectoires moto** » sera organisée. Cinq groupes composés de 4 à 5 motocyclistes possédant le permis de conduire depuis moins de trois ans seront encadrés chacun par un motard de l'EDSR. Ils effectueront un parcours entre Digne-les-Bains et Castellane qui leur permettra d'apprendre un certain nombre de bonnes pratiques de conduite notamment en matière de prise de trajectoires. Le départ des motocyclistes aura lieu à 10h devant la Direction Départementale des Territoires (Avenue Demontzey, Digne-les-Bains) **L'arrivée suivie d'un débriefing est prévue à 12h15 sur la place Marcel Sauvaire de Castellane.**

Les journalistes sont conviés à participer à ces actions de sécurité routière.

**La plus grande prudence est une nouvelle fois recommandée afin d'éviter les drames consécutifs aux accidents de la route.**

Selon les chiffres de la Fédération Française de Motocyclisme, les Alpes-de-Haute-Provence et la Corse sont les départements les plus prisés par les motards de toutes nationalités en particulier du printemps à l'automne.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 10 juin 2012, 56 accidents corporels ont été enregistrés, **22 de ces accidents ont concerné des motos** faisant 2 tués et 23 blessés.

<b>Bilan cumulé au 10 juin 2012</b>	<b>Accidents corporels</b>	<b>Tués</b>	<b>Blessés</b>
<b>1er janvier au 10 juin 2012</b>	56	4	74
<b>1er janvier au 10 juin 2011</b>	46	9	55
<b>Différence 2012/2011</b>	+10	-5	+19
<b>Évolution 2012/2011</b>	+22%	-56%	+35%

Ce bilan montre la nécessité de poursuivre et d'intensifier les actions engagées dans le domaine de la sécurité routière. Les usagers de la route et en particulier les motards sont donc appelés à faire preuve de la plus grande prudence.